

Le lien sécuritaire : mettre en ordre le désordre quotidien
Trying to counter fear: creating order out of daily disorder
El lazo de seguridad: poner orden en el desorden cotidiano

Michel Anselme

Numéro 30 (70), automne 1993

L'insécurité. La peur de la peur

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1033662ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1033662ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (imprimé)

2369-6400 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Anselme, M. (1993). Le lien sécuritaire : mettre en ordre le désordre quotidien. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (30), 29–38. <https://doi.org/10.7202/1033662ar>

Résumé de l'article

L'article rend compte d'une recherche menée dans une cité HLM de Marseille sur le thème du sentiment d'insécurité. Cette recherche analyse les processus institutionnels et concrets à travers lesquels des accords partiels et conjoncturels peuvent être obtenus sur le sens à accorder à des faits liés aux troubles de l'ordre public ou à des conflits autour de l'accès à l'espace public. Or, le sentiment d'insécurité paraît demeurer insensible à la confrontation avec la réalité des faits. Dès lors, ce sentiment ne serait-il pas, par suite de l'effondrement des mécanismes de régulation de la vie collective, le seul moyen laissé aux populations agressées de rétablir sur un mode négatif la solidarité sans laquelle toute collectivité se désagrège ?

Le lien sécuritaire : mettre en ordre le désordre quotidien

Michel Anselme

Michel Anselme avait accepté de contribuer à ce numéro de la RIAC. Nous en avons à nouveau discuté en février 1993 et, peu satisfait sans doute d'une demande encore trop floue, il m'avait — de retour à Marseille — adressé un article déjà publié, en me demandant de préciser ma commande au regard de ce qu'il avait déjà écrit. J'ai traîné à lui répondre, et le sort a tranché. Michel Anselme est mort brutalement le 29 avril 1993. Mon retard nous a peut-être privés d'une contribution originale, mais il avait d'autres raisons que la seule presse habituelle ; la lecture du « lien sécuritaire » m'avait laissé embarrassé : ce texte était parfait, que demander d'autre à Michel ? En acceptant que la RIAC reproduise cet article, la revue *Peuples méditerranéens* nous permet de le proposer à de nouveaux lecteurs, meilleure façon de rendre hommage à un chercheur dont on comprendra à le lire qu'il nous manque, et nous manquera, cruellement.

Dominique Monjardet

L'article que l'on va lire rend compte d'une recherche menée dans une cité HLM des quartiers nord de Marseille sur le thème du sentiment d'insécurité¹. Elle s'appuie sur l'observation d'un dispositif opérationnel centré sur l'insécurité et ses effets sur le quartier. Elle tente d'analyser à travers quels processus institu-

tionnels et concrets peuvent s'obtenir des accords partiels et conjoncturels sur le sens à accorder à des faits liés aux troubles de l'ordre public, les conditions d'élaboration de tels accords et finalement les modes de régulation de la vie collective qui en découlent. Elle tente également d'éclairer un des aspects du dis-

cours sur le sentiment d'insécurité, dont la fonction essentielle semble être de mettre de l'ordre dans le désordre quotidien.

Le quartier dans lequel s'est déroulée cette expérience est un quartier HLM dont la réputation d'insécurité, progressivement construite à la fin des années soixante-dix et tout au

long des années quatre-vingt, en avait fait un des hauts lieux dits « insécures » de la métropole marseillaise, un de ces quartiers où de lentes modifications sociologiques avaient mis en situation de coprésence des groupes sociaux aux caractéristiques socio-professionnelles relativement comparables mais aux trajectoires sociales appelées, de toute évidence, à différer notablement. Entrelaçant des face-à-face sociaux maintenant devenus classiques dans ce type d'ensembles HLM (surreprésentation des jeunes de moins de vingt ans dans la population totale, présence importante de « communautés » étrangères, nombre élevé de grandes familles, existence de ménages ne vivant que des transferts sociaux, etc.), face-à-face rendus d'autant plus exacerbés que la précarisation croissante de beaucoup de familles et le chômage endémique parmi les jeunes visibilisaient sur le quartier ceux qui précisément étaient le moins dans la norme sociale, ce quartier semblait donc livré à lui-même, en proie à des tensions croissantes. Tensions que les modes de gestion de l'organisme HLM (politique d'attribution des logements, entretien quotidien, actions en direction du milieu associatif...), perçus par la majorité des habitants comme inadaptes, en totale

contradiction avec les enjeux réels du quartier, venaient renforcer, accroissant par là même la perte d'autorité de l'organisme.

L'argument à l'origine de l'expérience est un événement mineur, banal en soi : le bris, par un jeune, de la vitrine d'un commerçant, au vu et au su de tous, sur l'espace central du quartier, la place commerciale. Pour des raisons contextuelles — la victime connaissait bien son agresseur, qui venait parfois lui acheter de la marchandise, et il existait un lieu public (l'atelier de la réhabilitation du quartier)² où un certain nombre d'habitants avaient pris l'habitude de venir parler des mille et un petits faits qui caractérisent la vie quotidienne, instaurant par là même un espace public de débats accessible à tous —, cet incident ne donna pas lieu à plainte et à l'arrestation du jeune, mais à un processus de rapprochement et de règlement du conflit à l'amiable mené par les chercheurs qui animaient l'atelier de la réhabilitation.

À partir de cette interpellation officielle de l'atelier — la commerçante avait exigé des excuses publiques et un remboursement de la vitrine —, le débat sur l'insécurité dans le quartier devint un débat général exigeant des réponses visibles. Tel est du moins le tour que prirent les événements. À cette « demande de sécurité », que vint bientôt renforcer et légitimer l'arrivée sur le quartier de nouvelles populations (de jeunes étudiantes appelées à s'installer à la suite de la transformation d'un bâtiment en école), le logeur répondit par le recrutement d'une société de gardiennage classique.

Un dispositif territorialisé interne au quartier

À la suite d'une série d'altercations avec certains groupes de

jeunes et devant la pression de certains habitants et des associations de locataires, choqués de voir les modalités de déploiement quasi guerrier des équipes de surveillance (treillis, *rangers*, chiens en laisse, *walkie-talkies*, etc.) et favorables à l'idée d'une expérience de régulation interne au quartier, il fut institué un dispositif opérationnel, constitué d'une part d'un « comité de pilotage » comprenant, sans exclusive aucune, tous ceux qui, représentants d'institutions ou d'associations ou simples habitants, avaient des « choses » à dire sur l'insécurité, d'autre part d'une équipe de gardiens, comprenant trois jeunes adultes directement embauchés par le logeur, dont deux étaient issus du quartier.

Le comité de pilotage était dirigé par l'organisme HLM, qui en assumait la régulation (présidence, ordre du jour, comptes rendus, etc.). Y assistaient en général une trentaine de personnes, parfois plus, quelquefois moins, qui étaient, pour ce qui est des habitants, essentiellement les leaders plus ou moins institutionnalisés du quartier. Mais on y retrouvait également certains des jeunes qui étaient souvent au cœur des questions débattues publiquement, ainsi que des représentants institutionnels et des élus (commissaire de police, directeur de l'équipe de prévention, adjoint au maire de secteur, etc.). Le rôle de l'équipe de gardiens était d'effectuer des rondes sur le quartier, d'entrer en contact avec ceux qui « trou-blaiant » l'ordre public et de rendre des comptes au logeur et au comité de pilotage.

Ce qui fait l'intérêt de l'expérience, c'est précisément cette articulation entre le débat public sur l'insécurité tel qu'il s'est instauré dans le comité de pilotage et le travail de l'équipe de gardiens.

Celle-ci, bien que dépendant statutairement de l'organisme HLM, était en partie soumise aux résultats des discussions et aux prises de décisions du comité de pilotage, tout au moins pendant une période, avant que le logeur l'utilise à son profit et accapare le pouvoir, vidant l'expérience de ce qui faisait son intérêt: le débat contradictoire et public sur les conditions de la vie en collectivité.

Le travail quotidien de l'équipe de gardiens nourrissait le débat sur le problème de l'insécurité sur le quartier: qui faisait quoi, comment et pourquoi? Et surtout, exposant des faits peu ou prou connus de tous — tout au moins imaginables par tous, chacun pouvant faire référence à un fait semblable, directement ou indirectement vécu — et rendant des comptes sur les comportements qu'elle avait eus, l'équipe de gardiens obligeait les membres du comité de pilotage, toutes positions confondues, à élaborer une ligne de conduite qui puisse lui servir de référence et également à l'aider à en fonder la légitimité.

Les débats du comité de pilotage étaient toujours basés sur des faits concrets (une altercation, une occupation jugée « illégitime » de l'espace public, un vol ou une tentative de vol, une coprésence anxigène, etc.) qui s'étaient déroulés dans le quartier et qui demandaient à être interprétés pour pouvoir être traités. Ce traitement et les réponses apportées dépendaient en effet de l'accord, fût-il partiel, intervenu entre les participants. Cela exigeait une mise à plat publique, d'une part des caractéristiques qui faisaient de ces faits des faits problématiques, et d'autre part des cadres même qui servaient de référence aux discussions.

Qui était légitimé à parler sur tel ou tel événement? Où commençait le « désordre public »? Pourquoi tel incident, problématique pour l'un, était-il minorisé par tel autre? Quelles étaient les priorités de l'action? Qu'est-ce qu'il était possible de faire de manière interne au quartier? Où commençait le travail de la police? Toutes ces questions furent débattues dans le comité de pilotage. Comme le furent également les modes d'organisation et d'intervention de l'équipe de gardiens (horaires, uniforme, forme des comptes rendus, usage ou non de la violence, etc.). Ces discussions révélèrent progressivement aux participants l'extrême difficulté qu'il y avait à faire face à toutes les demandes et la nécessité de hiérarchiser les interventions et donc de faire des choix dans le traitement des incidents.

Car chacun, voyant midi à sa porte, voulait que soit traité en priorité ce qui lui importait le plus ou lui semblait le plus insupportable. Pour les commerçants, par exemple, l'urgence consistait à effectuer des rondes à l'heure de fermeture des commerces, au moment où, la plupart des clients étant partis, ils restent seuls dans leur boutique avec la recette journalière. C'était alors l'occasion pour d'autres participants de demander aux commerçants si cette heure « entre chien et loup » avait déjà donné lieu à des vols de ce type, quand, comment, pour s'entendre répondre que de tels vols s'étaient déroulés, mais il y avait... près de dix ans, ce qui révélait le caractère fantasmatique de cette peur. La discussion rebondissait alors sur les changements intervenus depuis lors sur la cité, le faible risque de voir ce genre d'agressions se reproduire et le tabou, somme toute, bénéficiaient les commerçants.

Pour certaines mères de famille, le maximum de risque était à l'heure des sorties d'école, au moment où elles étaient obligées d'aller chercher leurs enfants et de laisser leur appartement sans surveillance. Il fallait que les gardiens soient présents à ce moment-là, c'est-à-dire le matin, à midi, et en début et en fin d'après-midi. Autant dire tout le temps! Mais l'impossibilité pour une équipe de trois gardiens d'être partout à la fois, le coût qu'aurait impliqué un dispositif plus important — précisons qu'une partie des frais occasionnés par la mise en place de l'expérience était payée directement par les locataires, au travers d'une augmentation de charges — et surtout le caractère dérisoire d'une telle surveillance généralisée aboutirent à limiter le travail des gardiens à un certain type d'interventions. Pour d'autres encore, l'important était de supprimer la vente de bière aux jeunes, de faire respecter le calme la nuit, etc.

Ainsi, au travers des discussions et des échanges entre adultes et jeunes, habitants et représentants des institutions, s'est peu à peu effectué un premier état des lieux de l'insécurité sur le quartier, révélant ce que signifiait le terme pour les uns et les autres, à quelle réalité il renvoyait, quelles étaient les dispositions qui pouvaient être prises. Ces échanges et discussions qui avaient lieu en public permettaient également, par le récit circonstancié qui en était fait, de pondérer l'importance de tel ou tel incident, de réaffirmer le caractère inacceptable de tel autre, d'élaborer enfin les conditions mêmes d'une énonciation publique. Car le fait de parler ou simplement de pouvoir évoquer certains faits, hier encore tus, était déjà un changement notable,

perçu comme tel par tous les participants du comité de pilotage.

L'accès aux espaces publics

C'est autour de l'occupation des espaces publics (place commerciale, parkings, halls d'entrée et bas d'immeubles, etc.), des tentatives de cambriolage des logements et plus rarement des voitures, et des conflits de voisinage (nettoyage des coursives, bruit, agressions verbales, etc.) que se structura l'intervention de l'équipe de gardiens. Celle-ci tenait une « main courante » où elle notait au quotidien les événements auxquels elle avait dû faire face, les lieux où ils s'étaient déroulés et les personnes ou groupes qui y avaient été impliqués.

Au fil du temps (l'expérience sous cette forme initiale a duré



plus de quinze mois) s'est constituée une sorte de culture commune de l'événement, une manière de l'analyser et de le traiter. L'objectif mis en avant par le comité de pilotage était de favoriser le règlement des conflits quand c'était possible, en organisant des rencontres en face à face entre victimes et agresseurs. En matière d'occupation de l'espace public par des groupes de jeunes, occupation que certains adultes jugeaient totalement insupportable et illicite, ce face-à-face, cet échange direct organisé en plusieurs occasions amena ces derniers, en mesurant le type de réalité auquel ces jeunes étaient confrontés et les liens qui les unissaient au quartier, à relativiser leurs positions quant aux nuisances réelles qu'ils subissaient et permit ainsi un début de règlement des conflits.

À travers les débats sur ce qui est supportable et ce qui ne l'est pas, et donc sur ce qui d'une manière ou d'une autre doit être interdit ou au contraire peut être toléré, c'est tout un « travail » sur l'accès aux codes d'interprétation des conduites d'autrui qui s'est effectué. Pourquoi fait-il (ou font-ils) ça ? Et plus encore, la question fondamentale était soulevée : a-t-il (ou ont-ils) le droit de faire ça ? Les discussions oscillaient entre la description toujours très concrète, mais toujours immédiatement contradictoire, des incidents et les formes prises par les modes de régulation des autorités légitimes (HLM, police, parfois justice, plus rarement mairie). L'absence ou tout au moins la discrétion de la plupart d'entre elles générant aux yeux des participants-habitants, de manière évidente, les mille et un petits faits qui renforcent la perte de l'esprit civique chez les résidents et autorisent certains à se croire au-dessus des lois.

Parmi les délits qui donnèrent lieu à discussion et parfois à altercation au sein du comité de pilotage, ceux qui portaient atteinte aux biens (vols et tentatives de vol) firent rapidement l'objet d'une condamnation générale et ferme de la part de tous. Le vol, même si les objets volés sont de faible valeur — là n'est pas la question —, a des effets de désagrégation sur le lien social qui ont été maintes fois soulignés, par la négation ; le vol n'apparaît-il pas comme « la déclaration d'inexistence que vous adressez votre agresseur » (Gauchet, 1990). Rarement vus et pris sur le fait, les cambrioleurs alimentent fortement ce sentiment d'insécurité diffus et cette perception d'un dérèglement du monde qui caractérise cette expérience de la solitude radicale au sein de la foule en milieu urbain. La seule fois où le comité de pilotage eut la possibilité de traiter, et encore ce fut indirectement, une histoire de vol, celui-ci relevait d'un acte à la signification ambiguë, le voleur connaissant sa victime. L'intervention de l'équipe de gardiens, chargée de faire une enquête et de tirer l'affaire au clair, permit néanmoins que le voleur, ayant été finalement identifié, restitué à la victime les objets volés.

Si la réprobation du vol était générale, les conflits nés à propos de l'accès aux espaces publics faisaient l'objet de débats sans fin, où les positions tenues par les protagonistes variaient très fortement d'une situation à l'autre, en fonction de leur interlocuteur du moment ou des arguments entendus. Cette instabilité est compréhensible si l'on veut bien admettre qu'à travers l'accès et l'occupation de l'espace public dans un quartier (mais il en va de même dans la ville), ce qui est en jeu n'est rien

moins que la légitimité à être là et à tenir sa place. Souvent les conflits portaient sur les modes de présence des jeunes, modes vécus comme problématiques par nombre d'adultes (regroupement, consommation d'alcool, lazzis en direction des femmes, occupation tardive, bruit...). Mais la mise à plat, souvent en présence de certains de ces jeunes, des raisons d'une telle occupation révélait aux adultes le chômage endémique, l'absence de perspectives professionnelles et surtout la difficulté pour ces jeunes de se situer dans un quartier où ils étaient toujours perçus comme « en trop ». Résidant sur le quartier et appartenant parfois à des familles honorablement connues, les jeunes ne revendiquaient guère plus que de pouvoir être acceptés comme jeunes et chômeurs, avec ce que cela implique d'oisiveté forcée et de besoin de contacts sociaux.

L'acceptation plus ou moins facile de cette situation par les uns et les autres et son caractère inévitable faisaient alors surgir, comme en surimpression, la figure de ceux d'entre eux qui étaient étrangers au quartier. Accepter et composer avec les conduites plus ou moins licites des jeunes habitant le quartier impliquait en retour de diaboliser ceux de l'extérieur, de les constituer comme ceux par lesquels arrivait le mal, alors même — et les descriptions qu'en donnaient les gardiens qui les connaissaient le confirmaient — qu'ils ne différaient en rien de leurs « complices » de l'intérieur.

Cette partition était particulièrement opératoire en ce qui concerne les délits liés à la consommation et au trafic de drogue. À écouter les participants-habitants du comité de pilotage, le trafic de drogue, attesté par des allées et venues incessantes de

personnes extérieures au quartier et la découverte régulière de seringues usagées dans les couloirs, était une sorte de commerce importé. Ce que démentait aussitôt l'équipe de gardiens, notamment les deux adultes issus du quartier, très au fait de l'entrelacs inextricable des liens unissant consommateurs et *dealers*. Ces derniers étaient loin d'être tous extérieurs au quartier. C'était même l'inverse qui prédominait, le trafic ayant pris la cité pour cadre précisément parce que les réseaux de vente y étaient organisés de l'intérieur.

Après les vols, la drogue constituait le second thème sur lequel le consensus de rejet était général, probablement parce que chacun s'en représentait les dangers à son niveau (mères ayant à faire face à cette situation dans leur propre famille ou craignant pour leurs enfants, commerçants à cause des récits mille fois colportés sur les agressions sauvages causées par les toxicomanies, l'ensemble des habitants en raison de la présence de seringues usagées, etc.) et parce que ce cumul de situations diverses rendait le problème incontournable. L'action de l'équipe de gardiens sur ce point occasionna au sein du comité de pilotage des débats des plus animés et des plus ambigus à la fois.

L'extrême complexité du problème et plus encore l'impossibilité d'obtenir des effets décisifs sur un type de pratiques caractérisées, en ce qui concerne le trafic, par une mobilité de chaque instant et, en ce qui concerne la consommation, par une absence quasi totale de précautions, amenèrent les membres du comité de pilotage à demander à l'équipe de gardiens de tenter simplement d'invisibiliser trafic et consommation, c'est-à-dire de faire en sorte, à défaut de traiter le problème

sur le fond, d'en limiter le caractère spectaculaire dans l'espace public. Ce qui posait, en effet, le plus de problèmes aux habitants, déclenchant des réactions de peur et d'hostilité mal contrôlées, c'était, plus encore que le trafic lui-même, la rencontre inopinée avec des jeunes en train de se piquer dans les halls d'entrée ou sur les paliers. Bien que rare, une telle pratique existait, et la violence soudaine qu'elle faisait émerger était à la mesure de l'anxiété qu'elle suscitait. Plusieurs fois, l'équipe de gardiens se trouva confrontée à ce type de situations et les comportements qu'elle eut provoquèrent des débats houleux au sein du comité de pilotage.

Une première fois, elle usa de violence à l'encontre de deux jeunes en train de se préparer une injection. Une autre fois, au contraire, elle en protégea un qui était en train de s'injecter une dose et qu'un groupe de femmes s'apprêtait à bousculer violemment. Chaque fois, sommée d'expliquer les raisons de sa réaction, l'équipe, en tentant de justifier son comportement, révélait à tous l'extrême précarité du traitement du problème de la drogue sur le quartier. La position du comité de pilotage était contradictoire, peu assurée, manifestant la difficulté de fonder une action incontestable et légitime. L'élément le plus positif résidait dans l'échange public et dans la possibilité pour les participants de mesurer concrètement qu'ils n'étaient pas seuls face à ce problème et que leurs réactions étaient non seulement compréhensibles mais aussi justifiées.

Mais, paradoxalement, en montrant l'impossibilité de traiter le problème de la consommation de drogue dans ses multiples aspects, ou de l'enrayer, l'action du comité de pilotage mettait en



34

évidence la limite de ce type de dispositif de régulation interne à un quartier lorsqu'il est confronté à des pratiques déviantes, assumées en tant que telles. Et, en interpellant les institutions présentes, elle en révélait également la relative impuissance puisqu'elles n'étaient pas davantage capables de faire cesser ce trafic illicite.

Cette limite à l'action collective, tout au moins sous la forme qu'elle a prise dans cette expérience, explique peut-être, pour partie, un des résultats les plus troublants de cette recherche sur le sentiment d'insécurité.

Le sentiment d'insécurité, forme du lien social

L'hypothèse au principe de ce travail, qui s'appuyait sur toute une série de travaux antérieurs (Ackerman et autres, 1983), revenait à affirmer que le sentiment d'insécurité ne s'embarasse pas d'une quelconque vérification des faits qu'il met en scène ni ne se traduit par un récit stable. Il est à la fois général et abstrait. Mieux, il se déploie selon des modes imaginaires qui semblent totalement déconnectés du réel. La mise en place d'un dispositif ayant directement la rumeur pour objet, fondé sur des enquêtes circonstanciées à propos d'événements précis, localisés, et visant explicitement à

favoriser le face-à-face entre victimes et agresseurs devait avoir des effets sur le sentiment d'insécurité, sur cette peur qu'inspire l'expérience quotidiennement vécue des conflits non régulés en collectivité. On pouvait penser que, par une publicisation des incidents et des réponses collectives autant qu'institutionnelles, il était possible, d'une part de traiter certaines tensions, de leur trouver une issue acceptable par tous, et d'autre part de réduire cette « peur de la peur », à quoi s'assimile le sentiment d'insécurité pour certains auteurs (Freund, 1983).

Or, si la plupart du temps des accords conjoncturels ont abouti entre les divers protagonistes engagés dans ces conflits quotidiens, ce que montre l'observation du dispositif sur une période de quinze mois, c'est que ceux-là mêmes des habitants qui participaient le plus régulièrement au comité de pilotage, y étaient les plus actifs, rencontraient le plus souvent les jeunes (tenus pour responsables de tous les maux) et, acceptant les situations de face à face, donnaient de l'épaisseur, de la consistance à ces figures abstraites, trop longtemps fantasmées des « agresseurs », ces habitants, donc, continuaient de tenir les mêmes discours généraux et abstraits sur la peur que leur inspiraient les délits quo-

tidiens, dont on a vu qu'ils étaient pour l'essentiel liés à une occupation volontairement ostentatoire de l'espace public. Un tel hiatus entre un discours toujours aussi déréel et des pratiques de confrontation toujours plus nombreuses, toujours plus motivées, posait problème.

Ce hiatus énigmatique, sur lequel se sont penchés certains auteurs (voir Ackerman et autres, 1983), on ne peut, en toute logique, l'attribuer aux caractéristiques sociales des acteurs ou à une quelconque psychologie collective, mais on peut plus sûrement l'interpréter à la lumière des logiques institutionnelles dans ce qu'elles ont de plus obscur et de plus évident à la fois. Tout se passe en effet comme si, face à l'effondrement des figures de l'autorité et à leur impuissance à dire le droit et la règle en matière de vie collective, la réaffirmation d'un sens à donner à cette vie collective passait par une représentation négative mais ordonnée et périodiquement proclamée du réel.

Partagée avec d'autres, cette dénégation du réel serait seule susceptible de permettre ces ajustements tacites, ces actions routinisées et inévitables qu'implique la vie en collectivité. La possibilité même de vaquer à ses occupations, et tout d'abord d'accepter de se confronter journellement à la répétitivité de rencontres vécues sur un mode anxiogène parce qu'elles réactualisent tous les fantasmes de peur, supposerait que des significations stables existent par ailleurs pour ordonner ce réel « dramatique », pour mettre de l'ordre dans le désordre du monde. C'est l'hypothèse d'Ackerman, Dulong et Jeudy, qui voient à juste titre dans le discours sur l'insécurité un procès fait à l'État, incapable aux yeux des victimes de faire

respecter la loi. Discours d'orphelins, disent-ils, le discours sur l'insécurité travaille à produire des significations stables et d'abord à rendre claire la démarcation, « la frontière entre l'ordre et le désordre, la norme et le crime, les honnêtes gens et les fauteurs de trouble, etc. » (1983 : 62). Le récit d'agression qui lui est coextensif et qu'Ackerman (1986) propose d'appeler « récit de victimisation » aurait une double fonction, celle de faire partager une expérience et plus fondamentalement celle de créer un « lien entre les victimes aussi bien réelles que potentielles ».

Mais ce que révèlent les observations d'un dispositif territorialisé que nous avons faites, c'est que, loin de se réduire au seul lien entre victimes, le sentiment d'insécurité, quand il perdure comme abstraction alors même que « victimes » et « agresseurs » se croisent et se parlent, a valeur générale et acquiert une tout autre signification. Il apparaît comme cette forme du lien social qui fait dire autre chose que ce qui est fait, pour précisément faire autre chose que ce qui est dit.

Et la figure de « l'ennemi extérieur », de « l'étranger à la cité », au principe même du fonctionnement de toutes les communautés réelles et fictives (et les quartiers d'habitat social, s'ils en sont de fictives sur le plan ethnique ou social, en sont de réelles sur le plan institutionnel du rapport locatif), en expulsant la violence ou plus exactement en expliquant la violence par son extériorité même, rend possible la coexistence avec « l'ennemi intérieur », avec lequel la confrontation est inévitable. D'où cette partition toujours réactualisée, parce que fondatrice, entre intérieur et extérieur, alors même que les attributs des uns et des autres sont étrangement simila-

res. La frontière nette dont parle Ackerman existe bien ; toutefois, elle ne passe plus entre victimes et agresseurs, mais entre victimes et agresseurs intérieurs d'une part, et agresseurs extérieurs d'autre part.

À produire une représentation du réel conforme aux ajustements quotidiens avec les agresseurs intérieurs potentiels, la vie en HLM deviendrait impossible puisque cela supposerait qu'à tout instant, lors de tous les rencontres et contacts journaliers, les règles collectives soient réaffirmées par les acteurs eux-mêmes en lieu et place de l'autorité légitime. De ce point de vue, l'insistance voire l'entêtement des habitants à interpellier les institutions sur leurs politiques en matière d'attribution des logements, de cohabitation et de sécurité et sur leurs effets, insistance que les autorités ne sont pas loin d'analyser comme une forme de psittacisme, n'ont d'autre fondement que leur surdité tenace en matière de régulation sociale.

C'est parce que les logeurs ont constitué des situations de cohabitation à plus d'un égard inédites³ qu'ils ont le devoir d'en assumer les effets, d'en gérer les risques. C'est parce que la police se doit d'intervenir sur l'ensemble du territoire et que le discours qu'elle tient parfois sur la difficulté ou la répugnance qu'elle a à pénétrer dans certains quartiers a des effets désagrégateurs pour leurs habitants qu'il est déterminant qu'elle y vienne. C'est parce que l'entretien quotidien des espaces publics par les municipalités est le plus souvent de mauvaise qualité ou inexistant dans certains quartiers, à la différence de ce qui se passe dans d'autres, et qu'il signifie précisément autre chose qu'un simple dysfonctionnement, qu'il est

important qu'il soit repris et amélioré. Car, sans cela, l'ensemble de ces absences, de ces manquements quotidiens, de cette incurie institutionnelle réactualise en permanence la représentation de l'orphelin. Celle-ci devient le support d'une intense activité sociale où la domination subie comme principe de réalité est parlée sur un mode déréel. Intériorisée, cette domination symbolique, pour pouvoir être vécue et supportée, ne peut être mise en scène que sur un mode imaginaire, mais ordonné. Car, comme le précise P. Pharo (1985 : 36),

lire le désordre comme un ordre, voilà sans doute l'expression qui caractérise le mieux cette compétence de membre (de la cité) à reconnaître toujours et partout, le caractère ordonné, c'est-à-dire aussi rationnel, explicable, fiable et descriptible des situations qu'il rencontre.

Situations de cohabitation et enjeux symboliques

Le sentiment d'insécurité tel qu'il transparait dans le discours des habitants a toujours à voir avec la forme que prennent les relations sociales quotidiennes, avec les contacts sociaux routiniers. Dans le quartier où s'est déroulée la recherche, les situations de cohabitation étaient et sont toujours dominées, comme dans l'essentiel des quartiers d'habitat social du même type, par des face-à-face sociaux qui se sont progressivement cristallisés autour de l'ethnicité. Progressivement, non pas du fait de l'arrivée graduelle d'étrangers qui, à un moment donné, auraient fait tache, et à partir desquels l'atmosphère sociale du quartier aurait changé, car les « dits » étrangers étaient là dès l'origine de la construction, parmi les premiers habitants, et leur nombre n'a pas beaucoup varié, mais du fait de l'émergence de cette catégorie comme catégorie concrète

de gestion (sur ce point, voir M. Peraldi, 1990, notamment le second chapitre). L'effet de seuil est là, dans la perception du logeur que quelque chose s'était modifié dans le quartier qui subitement donnait sens à toute une série d'incidents, de tensions, de dysfonctionnements. Cette perception était pour partie liée à un événement tragique — la mort d'un jeune du quartier abattu par un policier — et à ses effets médiatiques et concrets, et pour partie liée à des changements dans la visibilité d'un certain nombre de groupes sociaux implantés de longue date sur le quartier.

Cette découverte institutionnelle, d'autant plus brutale que les interlocuteurs légitimes des institutions — présidents d'associations et autres leaders auto-proclamés — étaient en complet décalage avec cette effervescence sociale, s'était cristallisée autour d'une série de demandes émanant des groupes de jeunes, pour l'essentiel issus de l'immigration. C'est cette visibilité accrue et revendiquée à la fois qui, dès les années quatre-vingt, dessine la scène du principe d'explication des événements futurs. Car la catégorie de l'ethnicité a cela de paradoxal que, lorsqu'elle est énoncée et qui plus est légitimée par le discours gestionnaire, elle sature immé-

diatement le champ des représentations et est plus affirmée. Les pratiques de ces groupes de jeunes apparaissent ainsi comme les plus antithétiques des pratiques des catégories d'adultes aux légitimités plus reconnues, construisant la scène d'affrontements d'autant plus réguliers qu'ils sont virtuellement inscrits, incorporés dans un attribut aussi incontestable que l'âge.

La cristallisation des conflits autour de l'occupation dite « illícite » de l'espace public apparaît alors comme inévitable et surtout sans fin puisque aussi bien ce qu'elle révèle, c'est la légitimité incontestable qu'ont ces jeunes, et par extension ceux qui sont censés appartenir aux mêmes communautés qu'eux, et en particulier leurs parents, à être là. Ils ont cette légitimité du fait même de leur simple présence et de ce qu'elle suppose au regard des modes d'accès concrets dans ces lieux, car on n'entre pas par effraction dans une cité HLM, l'attribution y est réglementée, soumise à des règles, peut-être obscures pour la plupart des locataires, mais règles tout de même. Cela signifie par contre-coup que cette coprésence imposée institutionnellement (on ne choisit pas ses voisins en cité HLM), ce rapport locatif fonctionne d'emblée comme un rapport social. C'est la découverte douloureuse, véritable « épreuve territoriale » pour reprendre le terme de M. Peraldi (1990), que font logeurs et logés au travers de l'expérience de la réhabilitation, qui en dévoilant les principes qui régissent ces mondes sociaux que sont les cités HLM inscrit la présence des uns et des autres comme « naturelle », compréhensible au regard de l'évolution des quartiers et non comme accident historique.

C'est cette légitimité affirmée à être là, légitimité pragmatiquement reconnue à défaut d'être politiquement assumée, c'est-à-dire construite et pensée comme telle par les institutions, qui rend problématique, parce que non régulé, le face-à-face entre groupes sociaux semblables sociologiquement mais dont l'activité symbolique vise coûte que coûte à la différenciation. C'est cette légitimité à être là qui explique également, croyons-nous, à la fois le discours omniprésent sur le sentiment d'insécurité et la coexistence relativement pacifique, finalement, qui caractérise la plupart des quartiers HLM. Il se joue là des formes de coprésence concrètes qui relèvent de processus construits voire imposés par les institutions, mettant ces dernières en position de les gérer et de les réguler.

De tels enjeux de régulation ne sont pas insurmontables pour les institutions, surtout si se restaurent, sous leur autorité, des lieux publics où l'on peut prendre langue avec les autres et élaborer indéfiniment les limites, inévitablement mouvantes, entre ce qui est tolérable et ce qui ne l'est pas, entre ce qui renforce le contrat social et ce qui l'affaiblit. Cela implique aussi d'appréhender à sa juste valeur ce sentiment d'insécurité et de ne pas en chercher une hypothétique fin, une hypothétique clôture, le sentiment d'insécurité tel que l'expriment certains habitants en prise avec des changements sociaux difficiles à comprendre ou à accepter, puisque précisément on voit et on croise quotidiennement des étrangers dans le quartier et qu'éventuellement on leur parle.

La seconde caractéristique de ces face-à-face sociaux, c'est qu'ils sont également intergénérationnels et que la distance

sociale qu'ils révèlent s'en trouve redoublée. Distance entre Français et étrangers d'une part puisque cette partition organise le réel, entre jeunes et adultes d'autre part, et plus précisément entre adultes français et jeunes étrangers. Que ces derniers soient de nationalité étrangère ou issus de l'immigration, et donc français, importe peu ou plus exactement est indiscernable, à moins que l'on s'intéresse, par delà les catégories statistiques et apparemment descriptives, à son ou ses interlocuteurs concrets.

Les conflits autour de l'accès à l'espace public, dont on a vu précédemment qu'ils sont pour une très large part au cœur des différends quotidiens et le vecteur premier du sentiment d'insécurité, sont précisément ceux qui synthétisent et réactualisent immédiatement cette double distance entre groupes sociaux par ailleurs socio-professionnellement semblables. Cette similitude, que l'avenir probable des uns et des autres ne modifie que très lentement, rend la cohabitation douteuse, instable, en ce que ce qui se redéfinit au jour le jour, dans les échanges anodins et les interactions de la vie quotidienne, c'est la place des uns et des autres, la place des uns par rapport aux autres et plus encore l'obligation faite de cohabiter sur une longue période.

Or, comme le montre P. Pharo (1985), dans le cadre de la légitimité à poser tel ou tel acte, à affirmer telle ou telle revendication, on peut s'autoriser d'une communauté de réciprocité ou d'appartenance différente de celle à laquelle se réfère le partenaire de l'interaction. Dans ce cas précis de l'accès à l'espace public, la légitimité des jeunes du quartier à être là, à occuper cet espace public est d'autant plus forte à leurs yeux et problématique

que aux yeux des autres que ces jeunes s'autorisent d'une série de « communautés », dont l'une, « l'ethnique », est paradoxalement fictive, n'existe pas, et les autres sont au contraire réelles (habiter le quartier, être jeune, etc.). C'est ce jeu perpétuel, ou plus exactement cette « confusion » entre toutes ces communautés d'appartenance qui autorise cette occupation, cette ostentation si dérangeante.

Car la naturalité apparente de cette communauté d'origine, « l'ethnique » (avec comme glissement immédiat l'imputation de sens qu'elle implique sur le thème de l'insécurité, selon laquelle certains étrangers étant délinquants, les délinquants ne peuvent être qu'étrangers, et tous les étrangers sont virtuellement des délinquants), ne peut exister que subsumée sous les autres, incontournables celles-là, de la communauté des « résidents du quartier », de celle de la « bande de jeunes », etc. Qu'en général les groupes de jeunes ne soient pas à composante « ethnique » homogène, c'est ce que confirment la plupart des observations empiriques. Par contre, la cohésion intergénérationnelle est cette forme du lien social, ce lien sécuritaire, qui permet de vivre sans être obligé de s'armer. Loin d'être la manifestation d'une anomie généralisée, il rend compte de cette élaboration symbolique qui, donnant sens à une quotidienneté troublée et à des processus de recomposition sociale contradictoires, permet de les supporter.

Vouloir l'éradiquer n'est qu'une chimère, celle de croire que le conflit social et les manifestations symboliques auxquelles il donne lieu sont maîtrisables une fois pour toutes, alors même que l'écart entre dire et faire, entre la « réalité » et les jeux de

langage, est au principe même de toute vie sociale.

Michel Anselme
Cerfise, Marseille

Notes

- ¹ *Entre logeurs et logés*, tome III, *Le Lien sécuritaire*, Cerfise, 1990. Recherche financée par le Plan Construction.
- ² L'atelier de réhabilitation était un lieu animé par des architectes et des chercheurs chargés par l'organisme HLM d'élaborer, en concertation avec les habitants, le projet de réhabilitation du quartier et d'en suivre la réalisation. Ouvert quotidiennement, il jouait également un rôle de médiation entre le logeur et les locataires lui permettant de régler, par la discussion et la négociation, certains conflits, liés non seulement aux travaux mais plus généralement à la vie collective dans la cité.
- ³ Inédites, en ce sens que, dans les années soixante, le peuplement de ces quartiers s'est caractérisé par une relative hétérogénéité sociale, rompant en cela avec la période antérieure, et que les organismes HLM, en considérant celle-ci comme la référence en matière de peuplement, ont pratiqué des politiques d'attribution de plus en plus éloignées des réalités de la demande sociale. Sur ce point, voir M. Peraldi, 1988, ou encore M. Anselme, 1988.

Bibliographie

- ACKERMAN, W. 1986. « Le récit de victimisation », *Informations sociales*, 6 : 30-35.
- ACKERMAN, W., R. DULONG et P.-H. JEUDY. 1983. *Imaginaires de l'insécurité*. Paris, Méridiens/Klincksieck.
- ANSELME, M. 1988. « La formation des nouveaux territoires urbains et leur "crise" : les quartiers nord de Marseille. Les urbanistes dans le doute », *Peuples méditerranéens*, 43, avril-juin.
- ANSELME, M. 1990. *Entre logeurs et logés*, tome III, *Le lien sécuritaire*. Marseille, Cerfise.

38

- FREUND, J. 1985. « La peur de la peur », *Actions et recherches sociales*, 21, 4, décembre : 11-30.
- GAUCHET, M. 1990. « Les mauvaises surprises d'une oubliée : la lutte des classes », *Le Débat*, 60, mai-août : 288-299. Paris, Gallimard.
- PERALDI, M. 1988. *Entre logeurs et logés*, tome I, *Les figures de la dégradation*. Marseille, Cerfise.
- PERALDI, M. 1990. *Entre logeurs et logés*, tome II, *L'épreuve territoriale*. Marseille, Cerfise.
- PHARO, P. 1985. *Le Civisme ordinaire*. Paris, Méridiens/Klincksieck.